

**RÉPONSE D'ÉNERGIR, S.E.C. (ÉNERGIR) À LA
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N° 1 DE LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE RELATIVE À L'EXAMEN DU
RAPPORT ANNUEL DE SOCIÉTÉ EN COMMANDITE ÉNERGIR (ÉNERGIR)
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2017**

COÛTS MARGINAUX DE PRESTATION DE SERVICE DE LONG TERME

1. **Références :** (i) Pièce B-0029, Annexe 1 p. 4;
(ii) Pièce B-0029, Annexe 1 p. 5.

Préambule :

(i) *Ainsi, un facteur de pondération basé sur la proportion des nouveaux clients comptes majeurs sur le total des nouveaux clients CII doit être apporté à cette rubrique afin d'y refléter le juste coût.*

(ii) *La variation est principalement due à l'absence d'utilisation du facteur de pondération des compteurs majeurs dans le tableau de la décision de la Régie. Veuillez-vous référer à l'explication détaillée à la note 2 plus haut.*

Demandes :

- 1.1 En référence aux coûts reliés à la saisie d'un nouveau contrat et aux coûts reliés au maintien de la clientèle – comptes majeurs – CII, veuillez commenter sur l'utilisation d'un facteur de pondération ou ratio basé sur la proportion de clients comptes majeurs sur le total des clients CII. Veuillez notamment commenter si le ratio proposé serait plus stable que celui utilisé présentement.

Réponse :

Le ratio actuellement utilisé considère les nouveaux clients comptes majeurs sur le total des nouveaux clients CII. Ce ratio permet d'établir une proportion représentative des nouveaux clients du marché dans le cadre de l'exercice sur les coûts marginaux de prestation de service de long terme. Cet exercice cherche à établir de façon prospective le comportement des coûts associés à un nouveau client. L'utilisation des données sur les nouveaux clients donne une image plus représentative de l'allure des nouvelles ventes que le nombre total de clients, qui lui reflète davantage l'historique cumulatif des mouvements de clients.

Bien que le ratio de nouveaux clients ait varié de façon plus importante entre le dépôt initial et la mise à jour déposée dans le cadre du rapport annuel 2017, la tendance des dernières années montre qu'il est relativement stable et qu'il subit des variations similaires au ratio du nombre de clients comptes majeurs sur le total des clients CII. Les deux ratios sont donc généralement aussi stables l'un que l'autre.

Régie de l'énergie

DOSSIER: R-4043-2018

DÉPOSÉE EN AUDIENCE

Date: 21 MARS 2019

Pièces no: C-GRAME-

0038

Programme	Nombre de participants total brut		Montants payés		Nombre de participants brut engagés avant		Montants engagés avant 2016-2017		%	Nombre de participants brut engagé en		Montants engagés et payés en		%
	2016-2017	2016-2017	2016-2017	2016-2017	2016-2017	2016-2017	2016-2017	2016-2017		2016-2017	2016-2017			
PE103 Thermostats programmables et intelligents	2 817	112 589 \$	1 284	48 894 \$	43%	1 333	63 695 \$	57%						
PE111 Chaudière efficace	627	564 435 \$	252	226 935 \$	40%	375	337 500 \$	60%						
PE113 Chauffe-eau sans réservoir Energy Star	59	14 750 \$	31	7 750 \$	53%	28	7 000 \$	47%						
PE123 Combo à condensation (projet pilote)	677	371 800 \$	497	272 800 \$	73%	180	99 000 \$	27%						
PE128 Supplément MFR- résidentiel	4	1 450 \$	3	1 230 \$	85%	1	220 \$	15%						
Total Résidentiel	3 984	1 065 024 \$	2 067	557 809 \$	52%	1 917	507 415 \$	48%						
PE202 Chaudière à efficacité intermédiaire	60	333 750 \$	40	265 750 \$	80%	20	68 000 \$	20%						
PE207 Étude de faisabilité CII	83	169 690 \$	75	141 950 \$	84%	8	27 740 \$	16%						
PE208 Encouragement à l'implantation CII	74	1 311 312 \$	66	1 151 497 \$	88%	8	159 815 \$	12%						
PE210 Chaudière à condensation	999	4 381 000 \$	518	2 997 750 \$	68%	481	1 383 250 \$	32%						
PE212 Chauffe-eau à condensation	486	1 226 550 \$	247	630 800 \$	51%	239	595 750 \$	49%						
PE215 Infrarouge CII	579	277 500 \$	325	155 600 \$	56%	254	121 900 \$	44%						
PE220 Innovation	0	55 000 \$	0	55 000 \$	100%	0	0 \$	0%						
PE224 Hotte à débit variable	49	301 357 \$	28	166 350 \$	55%	21	135 007 \$	45%						
PE225 Aérotherme à condensation (projet pilote)	176	264 500 \$	122	183 900 \$	70%	54	80 600 \$	30%						
PE226 Remise au point des systèmes mécaniques des bâtiments ou «RECOMMISSIONING» (projet pilote)	5	280 862 \$	5	280 862 \$	100%	0	0 \$	0%						
PE236 Supplément MFR - CII	139	37 438 \$	75	14 161 \$	38%	64	23 277 \$	62%						
PE233 Rénovation	29	808 559 \$	25	758 296 \$	94%	4	50 263 \$	6%						
PE234 Pré-chauffage solaire	7	818 464 \$	7	818 464 \$	100%	0	0 \$	0%						
PE235 Nouvelle construction	15	1 674 288 \$	15	1 674 288 \$	100%	0	0 \$	0%						
Total CII	2 701	11 739 268 \$	1 548	9 092 868 \$	72%	1 153	2 645 802 \$	23%						
PE211 Étude de faisabilité VGE	24	336 189 \$	22	306 739 \$	91%	2	29 450 \$	9%						
PE218 Encouragement à l'implantation (Industriel)	16	1 267 577 \$	12	916 366 \$	72%	4	351 211 \$	28%						
PE219 Encouragement à l'implantation (Institutionnel)	6	704 736 \$	5	682 218 \$	87%	1	22 518 \$	3%						
Total VGE	46	2 308 502 \$	39	1 905 323 \$	83%	7	403 179 \$	17%						
TOTAL	6 731	15 111 795 \$	3 654	11 555 800 \$	76%	3 077	3 558 196 \$	24%						

En intégrant les résultats du tableau ci-dessus pour l'année 2016-2017 à ceux couvrant la période 2012-2016, l'ensemble des résultats confirment la conclusion de l'analyse présentée dans le présent dossier, à l'effet que la part des dossiers engagés au cours des années antérieures et payés durant l'année ainsi que la part des dossiers engagés et payés durant l'année sont relativement stables, comme en fait foi le graphique ci-dessous.

En moyenne au cours de la période 2012-2017, un peu plus de 70 % des dossiers payés durant l'année avaient été engagés au cours des années précédentes alors que près de 30 % des dossiers avaient été engagés et payés au cours de la même année financière.

Les tendances par marché sont également relativement constantes d'une année à l'autre, alors que pour les marchés résidentiel, CII et VGE, la moyenne des montants payés dans l'année provenant d'engagements pris avant l'année se situe respectivement à 51 %, 70 % et 87 %.